

Annexe 7 : Principaux enjeux/impacts identifiés et mesures prises pour éviter ou réduire ces impacts

Impacts	Enjeux	Proposition de mesure pour éviter/réduire cet impact	Information complémentaire
<p>La réalisation des puits d'attaque et de sortie pour le microtunnelier conduira à un pompage de la nappe. Une étude géotechnique de niveau PRO (G2PRO)(annexe 9) a été réalisée afin d'estimer les volumes d'exhaure et les méthodes de pompage à mettre en place. Les volumes sont estimés à 159 650 m<sup>3</sup> par an.</p>	<p>Limiter au maximum le pompage de la nappe. Ne pas engendrer de conséquences irréversibles sur la nappe.</p>	<p>L'étude G2PRO indique que l'installation d'ouvrages de soutènement pseudo-étanches de type paroi de pieux sécants ainsi que la réalisation d'un bouchon en béton permettra de limiter les arrivées d'eau en fond de fouille et donc le pompage de la nappe. Par ailleurs, un suivi des débits de pompage sera réalisé pendant toute la phase de terrassement.</p>	<p>Le dossier loi sur l'eau à venir permettra de préciser en détail les impacts et les mesures qui seront mises en place.</p>
<p>Les eaux de la nappe pompée seront troubles et peuvent impacter le milieu naturel.</p>	<p>Ne pas rejeter au milieu naturel des eaux pouvant impacter qualitativement le milieu naturel (mer par exemple).</p>	<p>Les eaux d'exhaure seront décantées dans un bac avant rejet au réseau.</p>	<p>Une autorisation de rejet au réseau sera demandée au gestionnaire et annexée au dossier loi sur l'eau.</p>
<p>Le microtunnelier générera des volumes de terre excavés à hauteur de 7500 m<sup>3</sup>.</p>	<p>Gérer les terres excavées potentiellement polluées</p>	<p>Une analyse des sols a été réalisée permettant de qualifier la pollution sur le site et évaluer les possibilités de stockage en ISDI. Les échantillons bruts ne présentent aucune problématique de pollution (pas de pollution organique). Cependant, certains déblais devront être admis en ISDI+ ou ISDND (certains échantillons présentent des teneurs supérieures aux critères d'admission en ISDI).</p>	<p>Les analyses de sol sont jointes en annexes 8 et 8bis.</p>
<p>Les travaux occasionneront des nuisances sonores et vibratoires et des risques de pollution.</p>	<p>Eviter toute pollution au milieu naturel et limiter au maximum les nuisances pour les riverains</p>	<p>Pendant toute la durée de mobilisation des emprises de chantier, il sera maintenu un état de propreté permanent des espaces publics et des abords sans aucun stockage de</p>	

Impacts	Enjeux	Proposition de mesure pour éviter/réduire cet impact	Information complémentaire
Les impacts seront limités à la phase chantier		<p>produits dangereux sans rétention. Les entreprises mettront à disposition pendant toute la durée des travaux (7j/7 et 24h/24) un référent « qualité » pour répondre à ces enjeux (respect des emprises, qualité aux abords du chantier, gestion des livraisons/approvisionnements, clôtures, habillage, portails...).</p> <p>Les entreprises de travaux devront respecter un niveau acoustique en limite de l'ensemble des zones d'emprise de chantier 60 dB. Pour cela, il sera prévu le capotage du matériel et la mise en place en périphérie des équipements de bâches acoustiques.</p> <p>Le chantier sera organisé et équipé de manière à réduire le plus possible les bruits susceptibles de troubler la tranquillité des riverains.</p>	